



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **La FAE rejette un modèle d'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) sans garantie de services**

**Québec, 25 octobre 2010** – La FAE croit à une éducation gratuite, universelle et accessible à tous les élèves, mais rejette un modèle d'intégration qui signifierait l'inclusion totale sans garantie de services.

« Nous croyons fondamentalement aux droits qu'ont tous les élèves de recevoir une éducation de qualité. Nous revendiquons aussi le droit des enseignantes et enseignants de travailler dans un environnement qui ne met pas en péril leur santé physique et mentale. J'espère que le message de détresse des profs aura été non seulement entendu, mais compris par la ministre » de déclarer le président de la FAE, Pierre St-Germain.

La FAE a demandé un moratoire sur l'embauche de conseillers pédagogiques afin d'accorder la priorité à l'accessibilité des services directs aux élèves. La FAE s'inquiète de l'augmentation marquée du nombre de cas d'autisme, de troubles envahissants du développement (TED) et des troubles langagiers. Il est essentiel d'accentuer la prévention auprès de tous les élèves. De plus, une étude sur la prévalence de ces phénomènes constituerait un outil important pour en cerner les causes et par la suite, mettre en place des mesures de prévention et de soutien. La prévention et l'intervention rapide sont des clés de la réussite de l'intégration. La FAE réaffirme qu'il faudra des investissements majeurs pour y parvenir.

« Le financement public des écoles privées fait partie du débat. Il y a un consensus social fort sur cette question. La ministre ne peut l'ignorer et continuer à soutenir un régime qui favorise l'exclusion. Elle doit assumer ses responsabilités envers l'école publique », d'ajouter Pierre St-Germain.

La ministre de l'Éducation a affirmé que l'échec n'est pas une option et qu'il faut nourrir l'espoir. Elle s'est engagée envers les partenaires de l'éducation à trouver des solutions d'ici juin 2011. Pour la FAE, il y a obligation de résultat. La FAE ne se contentera pas de promesses et va poursuivre ses interventions dans le cadre des travaux du comité paritaire prévu lors de la négociation.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications  
514 666-7763, poste 296 - bureau  
514 910-1754 - cellulaire